



## Conseil de Quartier Ermitage – Charles De Gaulle

---

---

### **Compte rendu de la réunion du 8 juin 2010**

#### Présents :

- × Christophe AURICOSTE,
- × Claude BROCHET, Président du Conseil de quartier
- × Catherine DU PENHOAT, Vice-Présidente du Conseil de quartier
- × Patrick JADE,
- × Kamel HAMMOUDIA,
- × Laurence PAQUEREAU,
- × Debhia SEKHY
- × Claire VALADIER,

#### Excusés :

- × Yves THIRION,
- × Christina GIL ANTUNES,
- × Séverine GOUDIGUEN,
- × Isabelle JOLY,

#### Absent :

- × Bernard CLUZEAUD,
- × Valérie COULLOETTE,

*Claude Brochet accueille et souhaite la bienvenue à Annick Lacout, qui souhaite devenir membre du Conseil de quartier. M. Labit, en déplacement professionnel en ce jour, a fait part de son intention de s'investir au sein du Conseil de quartier. Enfin Claude Brochet souhaite à nouveau la bienvenue à Alexandre du Noyer.*

### **1- Intervention de David HERVIOU, nouvel ambassadeur de tri de la Ville**

- *D. Herviou présente aux Conseillers son activité pour encourager et améliorer le tri dans notre Ville. Tous comme les gardiens des résidences, les Conseillers de quartier sont aussi un relais important pour diffuser ces informations. Il indique également qu'il se rend dans les écoles car les enfants sont les plus réceptifs au tri.*
- *C. Brochet souligne que la communication n'est pas suffisante en matière de tri ; certaines villes de province mettent davantage l'accent sur le sujet. Il indique également que des sanctions sont in fine nécessaires pour faire respecter le tri ; D. Herviou rappelle que les Alpicois sont dans une période de prévention et d'apprentissage ; un refus de tri est toutefois d'ores et déjà mis en place dans les zones pavillonnaires.*
- *D. Herviou rappelle la présence de la déchetterie à Carrières-sur-Seine ouverte aux particuliers selon des horaires étendus.*
- *D. Herviou informe les Conseillers de la mise en place d'un point d'apport volontaire des ampoules et tubes basse consommation en Mairie ; il informe de la possibilité pour les résidents de zones pavillonnaires d'obtenir un composteur à partir de janvier 2011.*
- *D. Herviou rappelle qu'il interviendra au café-accueil de l'Ermitage le 16 juin.*
- *C. Brochet demande pourquoi notre Ville ne trie pas les papiers à part ? A. Lacout souligne que le fait de mettre ensemble papier, carton, journaux et plastiques est au contraire une marque du progrès de notre système de tri.*

### **2- Planning des prochaines réunions**

*C. Brochet propose pour les prochaines réunions du Conseil de quartier les dates suivantes :*

- *Jeudi 9 septembre*
- *Mercredi 13 octobre*
- *Jeudi 9 décembre*

### **3- Projets**

*- C. Brochet rappelle en préambule le rôle du Conseil de quartier : il n'est pas là pour remettre en cause ou discuter les décisions de la municipalité mais bien pour être un relais d'information, de suggestions, dans les 2 sens, avec les élus et les services de la Mairie d'une part et avec les habitants du quartier d'autre part. Il souhaite également rappeler que les animations proposées par le Conseil sont le meilleur moyen de rencontrer les riverains dans une ambiance conviviale.*

*- Pour la retraite aux flambeaux le 14 juillet : 5 membres du Conseil se sont engagés à encadrer le cortège ; des musiciens sont prévus comme l'an dernier. Le cortège sera accompagné par les jeunes filles pratiquant le twirling bâton, comme l'an dernier.*

- Pour le feu d'artifice, C. Brochet rappelle aux Conseillers l'idée qu'il avait déjà émise précédemment : pourquoi ne pas envisager une année que ce feu soit tiré depuis le parc Corbière ?

- Pique-nique du Conseil de quartier : le dimanche 5 septembre à partir de midi au terrain d'aventure. Un groupe de travail doit se réunir le 18 juin. C. du Penhoat rappelle que ce pique-nique est pour tout le quartier, tant pour l'Ermitage que pour les résidences situées avenue Charles De Gaulle.

- Apéritif dînatoire du Conseil au centre commercial les Eaux-Vives le 24 septembre à 19h. C. Brochet propose de faire une communication en deux temps avec une 1<sup>ère</sup> vague en juillet puis une seconde au mois de septembre. K. Hammoudia se charge du lien avec les commerçants.

#### **4- Regards sur le quartier**

- Il semble que le bouton d'appel des piétons du feu rouge situé près du centre commercial les Eaux-Vives ne fonctionne pas.

- Pour la butée « anti-stationnement » à installer au 4 rue Alexandre Dumas : le matériel est commandé et sera installé dès réception.

- C. Brochet remercie les services Techniques de leur réactivité quant au garde-corps défoncé et à l'ampoule qui menaçait de tomber sur la rampe d'accès vers Marly-le-Roi et les Vignes-Benettes : le Conseil Général est intervenu rapidement.

- C. Brochet remercie également les services de la Ville et les forces de police suite aux incivilités que le quartier avait rencontrées ; leur présence régulière a permis de retrouver le calme.

- C.Valadier et C.Brochet proposent que soit envisagé un aménagement global de l'entrée dans le quartier rue du Raidillon afin de résoudre les difficultés suivantes : vitesse excessive, stop peu respecté, proximité de l'école St Dominique où des barrières seraient à envisager...

- A. Lacout s'interroge sur la présence maintenue de poteaux dans la rue du Raidillon alors que les réseaux ont été enfouis : à quoi servent-ils ?

- Le stationnement anarchique des parents venant chercher leurs enfants à l'école St Dominique se poursuit, malgré les multiples rappels qui ont été faits par la direction de l'école. La police municipale pourra-t-elle être présente ponctuellement vers 16h20 pour la sortie ? Il est rappelé que la Ville ne dispose pour l'instant que deux policiers municipaux, mais que cette demande leur sera transmise.

- Une poubelle qui avait été incendiée n'a pas été remplacée à proximité du café-tabac le Monte-Cristo.

- La signalétique des commerces devra être revue, avec les commerçants, lorsque l'ensemble des locaux commerciaux sera occupé.

- S. Brioulet informe les Conseillers de la pose d'un cinémomètre avenue C. De Gaulle à proximité de la rue J.Moulin pour 15 jours ; l'emplacement a été choisi en raison de la proximité du collège. Un chantier d'insertion est prévu pendant tout le mois de septembre pour nettoyer les berges du pont du Pecq jusqu'aux Pyramides. Un permis de démolir a été accordé pour la démolition de la station BP. Le projet de vidéo protection a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel, en raison de contraintes techniques ; le projet est maintenu et sera mis en place lors du 4<sup>ème</sup> semestre 2010.

*- Il est indiqué aux Conseillers que le service Vie sociale est à la recherche d'un bénévole pour conduire 4h par semaine (vendredi matin) Navipecq, mini-bus de 9 places qui propose aux personnes âgées de se rendre au marché de St-Germain-en-Laye.*

**Claude Brochet**

*Président du Conseil de Quartier  
Ermitage-Charles De Gaulle*

**Catherine du Penhoat**

*Vice-Présidente du Conseil de Quartier  
Ermitage-Charles De Gaulle  
Maire Adjoint*